



nom du musée : **Muséum-Aquarium de Nancy**

adresse internet : www.museumaquariumdenancy.eu

téléphone : (+ 33) 3.83.32.99.97

propriétaire des collections : **Communauté urbaine du Grand Nancy, Université de Lorraine et Ville de Nancy**

gestion du musée : Communauté urbaine du Grand Nancy et Université de Lorraine

volume des collections : **Environ 18.000 biens (soit plus de 132.000 spécimens) dont 2.313 ont été récoltés au 21/11/2012 (et environ 740 en cours de traitement)**

date de validation du PRD : 07/05/2010

S'il s'inscrit dans la filiation des cabinets de curiosité lorrains, le Muséum-Aquarium de Nancy a pris sa forme actuelle sous l'impulsion de Lucien Cuénot, naturaliste et biologiste nancéien, nommé directeur du cabinet d'histoire naturelle en 1898. Auparavant regroupées à la faculté des sciences, les collections d'histoire naturelle sont scindées par discipline (géologie, botanique et zoologie) au début du XXème siècle. Le bâtiment actuel, construit par l'architecte Jacques André, est inauguré en 1933 afin d'accueillir l'Institut de zoologie et les collections qui y sont rattachées. Initialement dédiées à l'étude et l'enseignement, celles-ci se sont progressivement diversifiées et rassemblent désormais plus de 18 000 objets. Les collections ont bénéficié en 2005 d'une rénovation de la galerie d'exposition permanente et de la création d'un espace de réserves pour accueillir les spécimens non présentés. Elles feront l'objet à partir de 2013 d'un transfert vers des réserves mutualisées, regroupant cinq établissements de la Ville de Nancy et de la Communauté urbaine du Grand Nancy.

LE RÉCOLEMENT DÉCENNAL AU MUSEUM-AQUARIUM DE NANCY

Statut et propriété des collections

Le muséum-aquarium est labellisé Musée de France, ce qui rend ses collections patrimoniales inaliénables et imprescriptibles. Ces collections ont une **triple propriété** (Communauté urbaine du Grand Nancy - CUGN, Université de Lorraine et Ville de Nancy). A la fin du récolement, les collections appartenant à la Ville de Nancy seront clairement identifiées, ce qui permettra d'envisager un transfert de propriété des collections de la Ville de Nancy vers la CUGN, après vérification des clauses de libéralité. Lors de la rénovation en 2005, du matériel d'étude et du matériel de prêt et de pédagogie ont été mis en place (actuellement respectivement 824 et 599 objets). Ces ensembles sont également inventoriés et informatisés mais ne seront pas traités dans le présent document.

Etat de l'inventaire des collections patrimoniales

Registre d'inventaire papier

De 1886 à 2004, les collections patrimoniales de l'établissement ont été recensées dans un registre d'inventaire papier. Il est cependant lacunaire et ne correspond pas aux normes officielles « 18 colonnes ». Seules les informations suivantes sont renseignées : numéro d'inventaire, dénomination, localisation, observations (généralement nom du précédent propriétaire), propriété de l'objet (Ville de Nancy ou Université).

Informatisation des données

Le contenu de l'inventaire papier s'est progressivement informatisé sous forme d'un tableur. La vérification de la concordance des informations entre l'inventaire papier et le fichier informatisé n'a malheureusement pas été menée de façon rigoureuse, ce qui rend cet outil peu fiable. Il permet cependant de rechercher ponctuellement des objets à partir d'un nom scientifique ou d'un nom commun, et de les rattacher à un numéro d'inventaire du registre papier.

Informatisation de la tenue de l'inventaire

En 2004, le muséum-aquarium a fait l'acquisition d'un logiciel de gestion de ses collections. La base de données s'est enrichie d'une reprise de l'inventaire lors de la rénovation de la galerie permanente, et de façon plus ponctuelle à l'occasion des projets d'exposition temporaire de l'établissement, lors de prêts ou de restaurations. Elle recense

également toutes les acquisitions réalisées depuis cette date. Chaque année, un inventaire papier est tiré de la base de données. Il est imprimé en trois exemplaires reliés et paraphés par le conservateur, dont l'un est déposé aux archives municipales de Nancy. Actuellement, la base de gestion recense **4285 fiches** d'inventaire liées à des objets des collections patrimoniales. Ce nombre donne seulement une indication de l'état d'avancement de l'inventaire informatisé mais ne constitue pas une référence chiffrée précise puisque sont inclus dans cet ensemble des pièces uniques, des ensembles de spécimens et des parties d'objets.

Mise en œuvre du récolement

Afin de soutenir le travail d'inventaire et de récolement, trois personnes ont été récemment recrutées pour renforcer l'équipe du département des collections (dont une grâce à des subventions du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche). Désormais, ces opérations poursuivent un **double objectif** : le récolement décennal pour 2014 et le transfert des collections vers les nouvelles réserves mutualisées à partir de fin 2013.

Méthode de travail

L'état d'avancement de l'inventaire nécessite de mener en parallèle les opérations de récolement et de poursuite de l'inventaire, dans le cadre d'un chantier des collections incluant chaîne de traitement des objets et réagencement spatial des collections au sein des réserves. Au vu de ces considérations, la méthode adoptée implique de partir de l'objet et de vérifier s'il est inventorié : on s'assure de la conformité de l'inscription au registre d'inventaire (papier complété par l'inventaire informatisé) pour les objets répertoriés, et on procède à l'inventaire des objets non répertoriés.

Planification des opérations de récolement

Le plan de récolement décennal définit **quatorze campagnes** de récolement, menées en fonction de la typologie des collections : collection tératologique, collection d'herbiers, collection ethnologique, représentations, collection lithique, collection paléontologique, collection ostéologique, collection naturalisée, collection oologique, collection nidologique, phanères, trophées, collection en peau, collection en fluide, et collection de la galerie permanente.

Réorganisation des collections en réserve

Les collections étaient jusqu'à très récemment rangées dans les réserves en fonction de la systématique, sans tenir compte de la nature de l'objet : les spécimens conservés en fluide côtoyaient les pièces naturalisées, ostéologiques et représentations en plâtre ou en résine d'un même taxon. Dans un souci de conservation préventive et afin de limiter les risques liés à de mauvaises manipulations, les collections sont réorganisées et **regroupées par typologie** et nature de matériaux lors du récolement. Ce réagencement se trouve conforté par les orientations définies dans le programme architectural des réserves mutualisées, qui préconise un regroupement des objets des collections des cinq musées concernés, en fonction de leur typologie.

Chaîne de traitement des œuvres

Lors du travail d'inventaire et de récolement, chaque pièce fait l'objet d'un examen précis afin de s'assurer de la présence d'un numéro d'inventaire, de constater l'état du spécimen et d'effectuer les relevés des données scientifiques et physiques (désignation, dimensions, nombre de parties...). Ces informations sont retranscrites dans une fiche d'inventaire-récolement puis corrélées avec l'inventaire papier, la base de données informatisée et la documentation relative à l'objet. Les spécimens sont également dépoussiérés et peuvent faire l'objet d'un léger nettoyage et d'une consolidation ponctuelle. Les pièces très détériorées sont identifiées pour un traitement ultérieur par un restaurateur spécialisé. Enfin, l'objet est reconditionné si nécessaire, marqué et photographié.

Avancement du récolement

A la fin de chaque campagne, un procès-verbal de récolement est rédigé et envoyé aux tutelles de l'établissement. Il liste les spécimens notés à l'inventaire et manquants, les spécimens trouvés mais non notés à l'inventaire (inventaire rétrospectif) et les spécimens détruits. Toutes ces informations sont retranscrites dans le logiciel de gestion. Actuellement, les **procès-verbaux des six premières campagnes** de récolement ont été effectués (soit 2313 pièces récolées) : collection ethnologique, collection tératologique, représentations, collection lithique, collection paléontologique, collection exposée. La septième campagne (collection ostéologique, 740 pièces) est en cours de traitement et devrait être terminée très prochainement.

On pourra se reporter au plan de récolement décennal pour obtenir plus d'informations sur les collections, l'inventaire et la mise en œuvre du récolement.